AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

L'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat a sollicité et obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026, des fonds pour financer les activités de son établissement.

Ainsi, il envisage d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au **recrutement d'un cabinet pour l'accompagnement organisationnel, comptable et financier de l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat**.

Les Termes de Référence (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessous :

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat, sis à Dixinn terrasse - Commune de Dixinn :

Tél : ***(00224) 628 51 85 76***

E-mail : **prmp@aguipe.gov.gn**

L'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat invite les cabinets admissibles à manifester leurs intérêts à fournir les services. Les cabinets intéressés devront fournir des informations démontrant qu'ils possèdent des qualifications requises et une expérience pertinente dans le domaine de **l'expertise comptable.**

1. **Les critères de qualification:**

Profil du cabinet

- Être agréé par l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés de Guinée (OECCA-G).
- Justifier d'au moins 15 ans d'expérience dans les domaines de l'audit, de la gestion organisationnelle, comptable et financière des institutions publiques ou parapubliques.

- Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires d'appui organisationnel ou de mise en place de procédures dans des organismes publics, parapublics ou projets financés par des partenaires techniques et financiers (PTF)
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire combinant des expertises en organisation, finances, comptabilité, contrôle interne, gestion de projet et formation.
- Le Cabinet devra démontrer une capacité à rendre compte promptement et efficacement de la gestion de son mandat. Le ou les experts proposés devront remplir les conditions ci-après
- **Chef de mission / Expert principal :**

Profil de l'Expert :

Expert-comptable ayant un diplôme d'au moins Bac+5 en comptabilité ou domaine similaire ;

Inscrit au tableau de l'OECCA-G ;

Expérience d'au moins 15 ans en organisation et management public ;

Compétences avérées en conduite du changement institutionnel.

- **Expert-comptable / financier :**

Profil de l'Expert :

Expert-comptable ayant un diplôme d'au moins Bac+5 en comptabilité ou domaine similaire ;

Inscrit au tableau de l'OECCA-G ;

Expérience d'au moins 10 ans en organisation et management public ;

Très bonne maîtrise du SYSCOHADA révisé, des normes de reporting et des dispositifs de contrôle interne.

Spécialiste en gestion de projet :

- **Profil de l'Expert**

Titulaire d'un certificat reconnu en gestion de projet (type PMP, PRINCE2, ou équivalent) ;

Expérience en planification stratégique et mise en œuvre de plans d'action institutionnels.

Formateur / renforcement des capacités :

- **Profil du formateur**

Titulaire d'un certificat de formateur professionnel ;

Expérience dans la conception et l'animation de modules de formation en gestion financière et organisationnelle ;

Autres exigences

Excellente connaissance du cadre juridique et institutionnel guinéen;

Solides compétences en analyse organisationnelle et conduite du changement ;

Maîtrise des outils informatiques de gestion (comptabilité, finances, reporting, ERP, etc.) ;

Excellentes capacités rédactionnelles en français

Disponibilité et capacité à travailler en étroite collaboration avec les équipes de l'AGUIPE-E ;

Une parité H/F dans la composition de l'équipe devra être respectée.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

- Du Lundi au Vendredi de 08h30mn à 16h00mn
- A l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat, sis à Dixinn terrasse - Commune de Dixinn :
- Tél : ***(00224) 628 51 85 76***
- E-mail : ***prmp@aguipe.gov.gn***

2. DOSSIERS A FOURNIR :

- Les propositions doivent impérativement couvrir l'ensemble des prestations exigées dans les termes de référence de la mission. Toute offre qui ne porterait que sur une partie des prestations ne sera pas prise en considération.
- Les propositions doivent être rédigées en langue Française : un (1) original, deux (2) copies et la version électronique sur (Clé USB).
- L'orignal sera marqué « Original » et les copies marquées « Copie ».
- L'original et les copies seront signés par une personne dûment autorisée.

- En cas de différence entre eux, l'original fera foi.
- Les soumissionnaires feront parvenir l'original plus les deux copies dans une grande enveloppe extérieure fermée, portant uniquement la mention : **« CONFIDENTIEL-A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Proposition du cabinet pour **le recrutement d'un cabinet pour l'accompagnement organisationnel, comptable et financier de l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat.**

a. **Proposition technique:**

La Proposition technique doit couvrir les aspects suivants :

- Une proposition de méthodologie,
- Les références des consultants et des principales réalisations du Cabinet
- La compréhension du mandat,
- Le contenu du programme de travail,
- Les modalités d'exécution de la mission (plan de travail, démarche participative proposée, calendrier des activités),
- Le personnel proposé pour le travail.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que l'absence d'une de ces pièces entrainera le rejet de leur soumission.

b. **Proposition financière :** (Seul le candidat classé 1er verra sa proposition financière ouverte et fera l'objet de négociation entre les parties.)

Elle sera communiquée séparément de l'offre technique.

Elle doit contenir :

Les informations permettant au Maître d'Ouvrage de retrouver tous les éléments de l'estimation chiffrée en TTC ;

L'offre financière devra être placée dans une deuxième enveloppe qui portera la mention : **« PROPOSITION FINANCIERE ».**

Cette enveloppe devra être soigneusement fermée.

3. **Modification et retrait des propositions :**

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur proposition à condition que la demande de modification ou de retrait soit reçue, avant la date limite fixée

pour la remise des offres. Aucune demande de retrait ne peut être prise en compte dans l'intervalle de temps compris entre la date limite de remise des offres l'expression de la validité fixée à quatre-vingt-dix **(90)** jours.

4. ***DEPÔT DE CANDIDATURE:***

Les candidats intéressés seront invités de faire parvenir leur dossier de candidature à l'adresse ci-après :

Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat,

Sis à Dixinn terrasse - Commune de Dixinn ;

Personne Responsable des Marchés Publics ;

Code postal : 100 ;

Pays : Rép. de Guinée ;

Numéro de téléphone : ***00224 628 51 85 76 ;***

Adresse électronique : **prmp@aguipe.gov.gn**

Les candidats devront soumettre la proposition technique et la déposer, avant **le jeudi 19 novembre 2026.**

Le Directeur

Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi
Le Directeur Général
AGUIPE

Antigou CHERIF